

17^{ème} Journée Nationale de l'Audition Comment les SSTI peuvent y participer ?

Le 13 mars 2014 se tiendra la 17^{ème} Journée Nationale de l'Audition sur le thème "Acouphènes et hyperacousie, quelles solutions ?". Cette manifestation est soutenue par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et par celui des Personnes âgées et de l'Autonomie. Elle a pour but d'informer, de sensibiliser et de prévenir sur les risques liés à l'audition. En effet, l'audition représente un véritable enjeu de Santé publique tant elle impacte la qualité de vie sociale et professionnelle.

Lors de l'édition de la Journée Nationale de l'Audition 2013, de nombreux Services de santé au travail se sont associés à la campagne nationale d'information et de Santé publique, organisée par l'association JNA. Ils se sont appuyés sur les ressources et les compétences de l'association, afin de déve-

lopper l'information et la sensibilisation auprès des actifs.

L'audition demeure un véritable enjeu de Santé et de société tant elle impacte la qualité de vie et le bien vieillir. Aujourd'hui, encore un français sur deux n'a jamais fait tester son audition au cours de sa vie. Le tabou de l'audition doit être levé. Lors de l'édition 2014, l'association JNA veut développer un message simple à relayer :

"On est fait pour s'entendre"

La campagne d'information et de prévention du jeudi 13 mars 2014 rappellera donc la nécessité de prendre en compte son audition et un focus sera réalisé sur les acouphènes et l'hyperacousie.



La 17^{ème} Journée Nationale de l'Audition se tiendra partout en France et proposera des tests de l'audition, des conférences, des ateliers et des stands d'information auxquels participeront les professionnels de l'audition, médecins, audioprothésistes, entreprises, villes et collectivités et les organismes de prévention et de Santé. ■

Comment participer ?

Pour vous accompagner dans votre démarche, l'association JNA met à votre disposition un kit spécial Services de santé au travail, composé de documents et supports pédagogiques, dépliants d'information, affiches, film documentaire, communiqué de presse, bouchons de protection auditive en mousse.

Grâce au site www.journee-audition.org et à la plate-forme Audio Infos Services : 0 810 200 219, les actifs et les médias de votre ville sont informés de votre action.

Un kit de communication et des outils de communication médias sont également mis à votre disposition pour que vous puissiez réaliser votre propre campagne d'information.

ODICER Un indicateur sur les drogues en régions

L'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) a développé le site ODICER (Observation des Drogues pour l'Information sur les Comportements En Régions). Il s'agit d'une base de données présentant plus de 200 indicateurs sur les addictions et les dépendances, en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer.

ODICER fournit des indicateurs qui peuvent être étudiés ensemble ou séparément et peuvent être interrogés dans le temps et dans l'espace, sous forme de cartes, de tableaux ou encore de graphiques. L'outil permet de retrouver et de visualiser, pour différents produits, des données qui peuvent remonter à 1997 pour les plus anciennes.

Les données précisent, entre autres, les niveaux d'usage, les informations sur l'expérimentation des substances



psychoactives, les interpellations, les accidents de la route, les décès par surdoses, les ventes de cigarettes ou de traitements de substitution aux opiacés. S'adressant en priorité aux professionnels des secteurs sanitaires, social et de l'application de la loi, cette base de données est accessible à l'adresse suivante : <http://odicer.ofdt.fr>.

Ces éléments viennent compléter les différentes sources qui alimentent la connaissance des besoins en Santé du bassin d'emploi, pour répondre aux différentes missions, dont celle de prévenir la consommation de drogue et d'alcool. ■

Parutions

Editions DOC/IS
www.editions-docis.com